

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

**Décision n° 25974 du 1^{er} avril 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est**

NOR : INTJ1604407S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 93064 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525335S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2016:

Fourgeaud, Francis Nigend : 106 157 Numéro de livret de solde : 5 157 316

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2016:

Charrier, Pascal Nigend : 153 769 Numéro de livret de solde : 8 011 514

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2016:

Foucher, Christophe Nigend : 167 531 Numéro de livret de solde : 8 023 339

Striffling, Frédéric Nigend : 200 772 Numéro de livret de solde : 8 044 125

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2016:

Vidal, Jérôme Nigend : 228 665 Numéro de livret de solde : 8 076 833

Coin, Michaël Nigend : 214 272 Numéro de livret de solde : 8 063 994

Philippe, Lucas Nigend : 233 877 Numéro de livret de solde : 8 079 620

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} avril 2016.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,*

C. DUPOUY